

Pleins feux sur la biodiversité en novembre

Par Bernard Van Hecke
Publié le 09/11/2018

La semaine prochaine, Marie Christine Marghem, ministre de l'Environnement et du Développement durable, participera à la réunion internationale de la Convention sur la Diversité Biologique (Conférence des Parties Biodiversité 2018), à Sharm El Sheikh. Aujourd'hui, au muséum des Sciences Naturelles, Mme Marghem a présenté les enjeux de la COP ainsi que les actions prises à son initiative pour lutter contre la perte de biodiversité.

A Sharm El Sheikh, ministres, décideurs politiques et négociateurs se réuniront afin de préparer les engagements fondamentaux qui serviront de base à un nouveau cadre mondial pour la biodiversité. Le Plan d'action actuel arrivant à échéance en 2020, il est impératif d'établir un nouveau cadre pour la période après 2020.

En Belgique, le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) est chargé de préparer une grande conférence sur la biodiversité. Celle-ci sera organisée lors de la Semaine de la Biodiversité et aura lieu à Bruxelles, en mars 2019. Experts, personnalités et représentants de la société civile réfléchiront aux mesures concrètes qui permettront de mettre en œuvre le nouveau cadre mondial, qui sera lancé en 2020, à Pékin. « **Cette COP 2020 devra avoir le même impact que la Conférence de Paris sur le climat.** » a déclaré Mme Marghem. « **Nous avons besoin d'un Pékin de la biodiversité. Il est urgent de prendre des mesures fortes et concertées** » a ajouté la ministre.

La ministre Marghem a également dressé le bilan des initiatives prises par la Belgique pour lutter contre la perte de biodiversité. Parmi celles-ci figurent :

- **Le renforcement de la cellule d'inspection qui contrôle le commerce des plantes, des animaux et du bois.** Les résultats sont là. Au cours de cette dernière année, 6 fois plus de dossiers ont été traités, trois fois plus d'infractions ont été verbalisées et 5 fois plus d'auditions ont été réalisées. En matière de lutte contre le trafic de bois illégal, 14 entreprises ont été constatées en infraction sur 20 contrôles. Très prochainement, les inspecteurs prélèveront également des échantillons de bois afin de vérifier leur origine.
- La campagne **Sors tes dents** au cours de laquelle les citoyens belges ont décidé de se débarrasser de plus de 500 kilos d'objets en ivoire et de défenses.
- **Les subventions** octroyées à l'African Elephant Fund (qui organise la collaboration avec les pays africains qui accueillent des éléphants), à l'African Carnivores Initiatives (qui vise à protéger les grands félins et les lycaons africains), à différents projets en République Démocratique du Congo dont le Parc du Virunga (qui abrite les derniers gorilles de montagne).
- Le financement des **recherches sur les facteurs qui contribuent au déclin des pollinisateurs.**
- La campagne **Bebiodiversity** qui vise à déplacer les marchés vers des produits plus respectueux de la biodiversité en faisant jouer l'offre et la demande. Les consommateurs mais aussi les entreprises sont parties prenantes dans cette campagne. De nombreuses actions seront proposées aux entreprises lors de la Semaine de la Biodiversité, en mars 2019. Du 17 au 19 mai 2019, partout en Belgique, des centaines de milliers de citoyens célébreront la biodiversité, durant le week-end de la Fête des Voisins.

Service de presse de Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable

avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles

<http://www.marghem.belgium.be>

Contact

[Bernard Van Hecke](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be) <bernard.vanhecke@marghem.fed.be>

Porte-parole de la ministre Marie Christine Marghem

+32 475 44 34 26

